



6ème édition du Challenge Green TIC Campus

lundi 29 septembre 2014

Soutenu par SFR, Tetragora lance la 6ème édition du concours étudiant dédié à l'innovation et au développement durable. Parrainé cette année par Jean Paul Delevoye, président du Conseil Economique Social et Environnemental, le Challenge récompense les projets les plus innovants pour rendre les campus plus durables grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Quelque soit leur formation, les étudiants ont jusqu'au 31 décembre pour composer une équipe et déposer un projet sur le site internet du Challenge. Ce projet doit s'inscrire dans l'une des trois catégories : « Ancrage territorial », « Gestion environnementale » ou « Vie étudiante et sensibilisation ». Il doit répondre aux enjeux actuels du développement durable et proposer une approche innovante en puisant dans le potentiel offert par les TIC : smartphones, applications mobiles, programmes informatiques, réseaux intelligents, etc. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés pour la phase de demi-finale en janvier. Ils auront peut-être la chance d'accéder à la grande finale et de remporter des dotations décernées aux 3 lauréats allant de 2 000 € à 7 000 €, ainsi que des tablettes numériques.

Le Challenge est désormais intégré au sein des cursus pédagogiques comme projet professionnel encadré par les enseignants. Depuis 2008, des projets ingénieux ont pu voir le jour sur 15 campus en France et 5 start-up ont été créées. Elles emploient aujourd'hui une trentaine de personnes au total. Retrouvez la liste des projets lauréats des éditions précédentes sur le site www.greentic-campus.com, rubrique « Tous les projets ».

L'initiative est soutenue par des organismes tels que l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), Animafac, le Comité 21, le REFEDD, la Conférence des Présidents d'Université (CPU), le Réseau entrepreneurs d'[Avenir](#), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) ainsi que le réseau Initiative France, le Réseau Entreprendre et Dynamique Entrepreneuriale qui ont rejoint le Challenge cette année.

Toujours dans cette dynamique de pousser les jeunes à l'entrepreneuriat, le Réseau Entreprendre proposera en effet aux équipes souhaitant concrétiser leur projet par une création d'entreprise, de bénéficier d'un prêt d'honneur (entre 20 000 € et 40 000 €) et d'un accompagnement sous réserve que leur activité conduise à la création de 5 à 10 emplois dans les 3 prochaines années. Ce concours peut également compter sur un relais médiatique important grâce à des partenaires historiques comme L'Etudiant, Zegreenweb, GreenIT, Ma Chaîne Etudiante, Radio Campus, Terra Eco et Le Point Etudiant qui a souhaité se joindre à l'aventure pour cette sixième édition.

Qui succèdera à l'équipe Pimp my Run de l'ECAM Lyon, grand gagnant de la 5ème édition ? Leur projet : une application mobile visant à proposer des parcours sportifs personnalisables aux étudiants pour découvrir la ville de Lyon et son implication dans le développement durable. Une première version d'application devrait être développée d'ici la fin de l'année avec le soutien du Grand Lyon.

Pour plus d'informations et suivre le Challenge, rendez-vous sur www.greentic-campus.com